audit et mesure d'audience visiteurs internet par XiTi

SINSAT II

(La Poire)

LES ANNÉES ZIZANIE

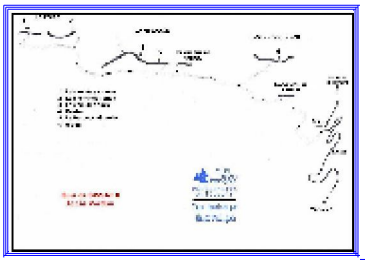

L'accès

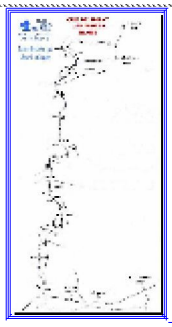

Le topo

	- **SINSAT 2 - Secteur La poire.** **LES ANNÉES ZIZANIE**	Imprimer la DESCRIPTION
L' accès	On part du 6ème lacet de la route au-dessus de Verdun. Le sentier balisé en rouge part d'abord à flanc puis monte raide jusqu'à la falaise de Verdun (15mn). On fait ensuite un long parcours à flanc vers le nord en légère ascendance en passant au pied de la paroi de la Mirouge (gros dévers rouge) puis une légère descente avant de remonter raide à l'aplomb de la Poire vers le départ de la cheminée rouge. Bifurquer horizontalement vers la gauche à environ 50 mètres sous l'aplomb de la Poire et prendre une légère trace qui conduit au pied de la paroi de la Poire. Une légère descente puis un parcours horizontal sur 50 mètres avant de remonter pour atteindre le départ de la voie qui se situe à l'aplomb d'un dièdre. Nom écrit au pied de la voie. 1 h 15 de marche depuis le parking.	
La voie	La voie parcourt le mur vertical situé 80 mètres à gauche de la Poire. T.D. sup. - 12 longueurs - 400 mètres - 6b+ maximum et 6b obligatoire. La voie gravit d'abord 2 longueurs en 6a/6a+ puis laisse sur la gauche la grande fissure en calcaire ocre de la voie "les chemins de traverses" pour se diriger à droite vers un mur vertical. La voie franchit un petit jardin après la 5ème longueur. Le ressaut du dessus est plus soutenue et physique avec trois très belles longueurs en 6b/6b+. On débouche sur un jardin important de 40 mètres avant de gravir la dernière longueur au bord d'une fissure et à droite d'une grande paroi rougeâtre et déversante. Il s'agit d'une voie très homogène dans le 6a/6b. 6 heures d'escalade.	
L'équipement	La voie est entièrement équipée. Prévoir un rappel de 90 mètres et 15 dégaines.	
La descente	Parcourir la crête vers le sud jusqu'au débouché de la Cheminée Rouge. Une sente balisée en rouge conduit à la hêtraie, une descente directe dans un couloir de cette hêtraie mène à une prairie où l'on rejoint le chemin de Lujeat qui conduit vers la chapelle de Sourdeign. On descend ensuite par la route jusqu'au parking. 1 h 15 de marche	
Biotope	Un arrêté préfectoral interdit l'escalade du 12 novembre au 1er septembre.	